



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 04 NOVEMBRE 2024 À 09H30
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Benoit JIMENEZ - Président, Didier GUÉVEL - Vice-Président, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente, Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président, Tony FIDAN - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président

Absent(s) excusé(s) :

Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente, Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général, Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe Gestion de Projets, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureaux syndicaux

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau précédente

Le compte-rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus 2024

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus.

Jean-Charles BOCQUET et Déborah TANGUY participeront au CTEC programmé le 5 novembre à 9h30 dans les locaux de la DEA 93.

Le COPIL diagnostic RPS sera programmé le 13 novembre à 10h30, et sera précédé par le groupe de travail RH à partir de 9h00.

Procédures juridiques

Information relative au procès-verbal de remise en gestion avec réserves du réseau d'eaux usées de l'ouvrage SGP 3501P sur la commune de Bonneuil-en-France

Déborah TANGUY précise que cette procédure s'inscrit dans le cadre de la création de la ligne 17 du métro.

Information relative au marché public global de performance pour la conception, l'exploitation et la maintenance des installations de production solaire photovoltaïque en autoconsommation sur le site de la station de dépollution de Bonneuil-en-France (Opération n° 500C)

Un point d'avancement est effectué par Déborah TANGUY.

Information relative au marché public de maîtrise d'œuvre concernant le projet d'aménagement hydro-écologique du Croult aval sur les communes de Garges-lès-Gonesse, de Bonneuil-en-France et d'Arnouville (secteur dit « Les Pieds Humides ») (Opération n° 489C)

Un point sur la situation est effectué par Éric CHANAL et Déborah TANGUY.

Attribution de marchés publics

Attribution du marché public de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement de la rue du Colonel Fabien sur la commune de Garges-lès-Gonesse (Opération n° GARG198)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à l'entreprise VIABILITÉ TPE pour un montant de 314 088,18 € HT et pour une durée relative à la durée des travaux.

Attribution du marché public de transport occasionnel par bus de personnes pour le compte du SIAH (Marché n° 02-24-02)

Après exposé par Éric CHANAL et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à l'entreprise AUTOCARS JAMES pour un montant de 108 000,00 € HT et pour une durée d'un an reconductible une fois.

Attribution du marché public d'élaboration d'une campagne de mobilisation des acteurs du territoire du schéma d'aménagement et de gestion des eaux SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer (Marché n° 14-24-01)

Après exposé par Aline GIRARD et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à l'entreprise MARKEDIA pour un montant de 54 995,00 € HT et pour une durée de trois ans.

Foncier

Cession des parcelles ZD n° 528 et n° 530 sur le territoire de la commune d'Écouen

Dans le cadre de ses missions de lutte contre les inondations et de valorisation du milieu naturel, le SIAH est propriétaire d'emprises foncières sur la commune d'Écouen qui lui permettent d'assurer le stockage d'un volume d'eau de 3 489 m³ depuis la digue dite des Champs Meuniers, chargée de protéger les habitations situées en contrebas.

Le propriétaire et exploitant des parcelles mitoyennes, a informé le SIAH de sa volonté d'acquérir la partie non utile au stockage des eaux de pluies sur les parcelles précitées afin d'agrandir sa surface d'exploitation.

À la suite d'échanges avec le propriétaire, le SIAH a accepté de céder une emprise foncière de 1 360 m² moyennant un prix de 0,90 €/m², conformément à l'avis rendu le 29 mars 2024 par la Direction Générale des Finances Publiques.

La signature de l'acte définitif de cession interviendra au cours des prochains mois.

Le Bureau autorise le Président à signer l'acte de cession.

Signature des conventions de maîtrise d'ouvrage mandatée rue de Verdun (hors propriétés Immobilière 3F) (Opération n° MONTS196)

Déborah TANGUY rappelle que le bureau réuni le 9 septembre dernier, a autorisé le Président à signer les conventions concernant les biens situés rue de Versailles.

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau approuve la signature des conventions avec les propriétaires des habitations situées rue de Verdun (hors les deux propriétés appartenant à Immobilière 3F), afin d'acter le lancement prochain des travaux pour cette rue.

COMMUNICATION

Visite de la station de dépollution par des écoles hors contrat avec l'éducation nationale

Le Bureau demande aux services de solliciter l'avis de M. le Préfet ainsi que celui du déontologue du SIAH.

Choix de la sortie de début d'année

Le Bureau valide la visite du château de Compiègne.

Fin de la réunion de bureau à 11h00

Prochaine réunion de bureau lundi 18 novembre 2024 à 09h30